

Ecole publique primaire

La Roche Blanche

Rue de la Roche Blanche

44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69

✉ : ce.0440865b@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°1 **du 12 novembre 2021**

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 00.

La secrétaire de séance est Mme MICOU (enseignante)

La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

Membres absents excusés : Mmes Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Madame Henry-Goulène (DDEN), le RASED, Mmes Steinmann et Talbot (enseignantes), Mme Maurage (représentante parents), Mme POIRSON (Adjointe aux affaires sociales, l'enfance jeunesse et l'intergénérationnel), M. Paillet (responsable périscolaire),

Membres présents :

Pour le Conseil d'enfants : Elio et Azéline (Cm1 Cm2) Norah et Eline (CE1 CE2), Valentin (CE1), Milan (GS CP) Elia et Lucie (CP CE2)

Municipalité : M. DELORME,

Représentants des Parents d'élèves : Mmes PELE Elise, MITAILLE Laëtitia, Mrs MIKOLAJCZYK François, BOUCHAIS Arnaud, RELIQUET Gabriel.

Enseignantes : Mmes GERARD, MEUNIER, MICOU, JANEL, GUICHET, Mrs BLONC et LECALLO

1 -Conseil d'enfants

- Demande d'une structure de jeux dans la cour des élémentaires : *à étudier en commission municipale*
- Problème de toilettes bouchées. : *en dépit de l'hydro curage, phénomène persistant, à étudier en commission*
- Danger de chutes dans la cour à cause des glands . Un ramassage est-il possible ? : *Faire intervenir les agents, Monsieur le Maire précise que ce type de demande devait être effectuée au fil de l'eau et non en conseil.*
- Demande de retirer les barrières dans la cour. Réponse de l'équipe enseignante: Aujourd'hui le protocole ne le permet pas mais au cas où, demande auprès de la Mairie de stocker les barrières de manière très proche de l'école pour pouvoir être réactifs ?
- Demande de changer le menu de cantine pour pouvoir changer de poisson : *Mr Delorme passera le message pour pouvoir changer le menu de poissons.*

2 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°3 du 15 juin 2021

Réponse aux questions du dernier conseil : *Un arrêté devrait être rédigé sous peu pour délimiter une zone sans tabac autour de l'école. Point présenté et validé en commission cadre de vie de juillet, mise en place imminente.*

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 3 du 15 juin 2021. Celui-ci est approuvé.

3 - Nouveaux personnels et effectifs

Départ en retraite de Madame Treillard Marie-Hélène.
Arrivée de Monsieur Blonç Frank.

La répartition pédagogique de l'école est cette année :

- **171 élèves** à la rentrée de septembre, répartis comme suit :
- classe 1 : Mme MICOU et Mme ROUSSEL (Atsem) PS/MS 19/6 soit 25 élèves
- classe 2 : Mme JANEL et Mme BERTHE (Atsem) MS/GS 15/10 soit 25 élèves
- classe 3 : Mme GUICHET et Mme LE FUR (Atsem) GS/CP 11/14 soit 25 élèves
- classe 4 : Mme MEUNIER CP/CE2 9/15 soit 24 élèves
- classe 5 : Mme TALBOT CE1 21 élèves
- classe 6 : Mr BLONC CE2/CM1 7/19 soit 26 élèves
- classe 7 : Mme GERARD et Mme STEINMANN CM1/CM2 9/16 soit 25 élèves

4- Élections des parents d'élèves

6 postes ont été pourvus sur 7.

Pour la troisième année consécutive, les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

- Taux de participation pour **2021-2022 : 40,77 %** contre 42,75 % en 2020-2021.

- 233 inscrits, 95 votants dont 15 blancs ou nuls

5 – Compte coopérative scolaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, le total des charges et des produits sur le compte de fonctionnement général était positif de 425,27 €, avec un total de charges de 3815,73 € et de produits pour 4241,00 €. Très peu de dépenses en 2020-2021. La situation sanitaire en est responsable : il n'y a pas eu de voyage scolaire, de sorties des classes ni d'inscription à l'USEP.

La subvention de la mairie n'a toujours pas été versée. Cette subvention concerne les petites dépenses administratives comme la pharmacie, les timbres, l'abonnement SFR du téléphone portable, l'assurance et autres petites fournitures. Madame Gérard l'a demandée en août, en septembre, en octobre Nous sommes actuellement sur le compte de l'amicale laïque pour ces frais !!

6- Absence Atsem et remplacement

PROCEDURE DE REMPLACEMENT des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) Procédure validée par les membres de la commission enfance jeunesse en date du 19/10/2021

Absence ATSEM classe Petite Section / Moyenne Section

Si absence inférieure ou égale à 3 jours : pas de remplacement ou remplacement par la collègue ATSEM de la classe de Grande Section/ CP.

Assistance sieste par un animateur si possible : système d'astreinte. Si absence supérieure à 3 jours : remplacement par l'ATSEM Grande Section/CP ou détachement d'un animateur enfance.

Absence ATSEM Grande Section/CP Si absence inférieure ou égale à 5 jours : pas de remplacement. En cas d'absence supérieure à 5 jours d'une ATSEM quelque soit le niveau de la classe : recrutement externe. En parallèle et par mesure de sécurité, l'enseignante proposera aux parents de garder leurs enfants en attendant qu'une solution de remplacement soit possible.

L' équipe enseignante signale que ce dispositif pose des problèmes de sécurité mais aussi de fonctionnement de classe.

Réponse de Mr Le Maire : C'est le cadre fixé par la commune. Dans la pratique, on essaie toujours de trouver des solutions. Il faut aussi un temps d' adaptation le temps que la nouvelle de l' absence nous parvienne. Nous sommes une petite commune qui essaie de faire au mieux avec les moyens dont elle dispose. Les sommes allouées pour l'enfance dans cette commune représente le premier budget de la commune.

Proposition de l'équipe enseignante et des représentants de parents de donner des heures supplémentaires aux animateurs du service enfance jeunesse en permettant la récupération de ces heures. Réponse de Mr Delorme : Les heures des animateurs sont déjà optimisées.

7 – Protocole sanitaire

Très fluctuant.

Nous limitons les brassages. Nous aurions aimé ouvrir les cours de récréation pour les enfants d'élémentaire mais le fait de revenir au niveau 2 nous l'interdit. Les enfants sont très demandeurs et nous le comprenons bien.

Les tests salivaires ont eu lieu ce vendredi 12 novembre. Nous attendons maintenant les résultats en espérant ne pas avoir de fermeture de classe .

Question de représentant de parents : Pourquoi le test salivaire mais pas le test antigénique avec résultat en 15 minutes ? Réponse de l' équipe enseignante : ce sont les directives de l' Éducation Nationale, nous n'avons pas la main sur le type de test ni sur le jour du test.

La première session de natation a pu avoir lieu pour les CM1. 1 séance sur 8 a été annulée pour fermeture de classe et cas contacts.

8 – Projet mis en place par le RASED sur le harcèlement.

Problème de plus en plus présent dans les écoles.

Outils mis à disposition pour la prévention et le traitement.

Le RASED est intervenu 2 fois dans les classes de cycle 3 début octobre pour aborder ce sujet.

Les enfants mettent du temps à dénoncer ces situations pour diverses raisons.

Ce sujet est travaillé régulièrement dans les classes.

Toute la communauté éducative doit être vigilante.

Nous avons un Protocole de prévention du harcèlement dans les écoles de la circonscription Guérande – Herbignac.

Ce protocole de circonscription découle du protocole de prévention du harcèlement élaboré par l'éducation nationale. Il a pour objectif d'aider les directions d'école ainsi que les équipes éducatives dans la prise en compte des cas de harcèlement entre élèves.

Il propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire. Il est composé des points suivants :

- la responsabilité du traitement ;
- les modalités du traitement ;
- les mesures de protection à prendre ;
- le suivi post-événement.

Ce protocole doit pouvoir être adapté à la spécificité de chaque situation, au contexte des écoles, aux ressources partenariales et à l'environnement.

Deux sessions de formation de médiateurs pour les CM1 et CM2 volontaires vont avoir lieu sur le temps des APC à partir de mardi 16 novembre. Une session du mardi et une session du jeudi pendant 8 séances. Chaque session est animée par deux enseignants.

9- PPMS et compte-rendu exercices

Nous devons faire, chaque année, un exercice attentat-intrusion, un exercice confinement tempête et plusieurs exercices alerte-incendie.

L'exercice incendie du mardi 14 septembre 2021 a été déclenché par Madame Gérard à 10h17. A 10h19, toutes les classes étaient à leur point de ralliement dans la cour. Les enfants étaient rangés 2 par 2.

Les enseignants avaient leur cahier d'appel.

Trois enseignants en élémentaire avaient oublié les trousseaux de secours pour les PAI soit 5 trousseaux.

Les portes intérieures et extérieures étaient bien fermées sauf une porte intérieure à l'étage.

L'exercice de confinement pour tempête a été déclenché par SMS par le rectorat, sur les portables personnels des directeurs, le 07/10/21 à 10h00 pour toutes les écoles du département.

L'exercice a bien fonctionné car Mme Gérard avait son portable allumé puisque les directeurs avaient été prévenus la semaine précédente. En réalité, les enseignants mettent leur portable sur mode silencieux pendant la classe et n'aurait pas entendu ce message en cas d'alerte réelle.

Proposition de Mr le Maire : envoi par le rectorat d'une copie de l'alerte ,

Autre point à corriger : il faudrait que les nouvelles Atsems ou atsems remplaçantes prennent connaissance du dossier PPMS avant de prendre leurs fonctions car elles ont un rôle à jouer. Elles sont notamment en charge des coupures des énergies. Une seule Atsem sur 3 savait comment faire.

10- Travaux divers effectués et éventuels

Intervention de Mr Le Maire :

-Toilettes bouchées : Mr Le Maire informe qu'un hydro-curage (coût de 302 euros) a eu lieu pour tout nettoyer. Un passage de caméras a révélé que les canalisations ont été posées en contre-pente. On sera donc toujours confronté au problème. Il est donc bon de continuer à sensibiliser les enfants sur le sujet.

- Réalisation d'un hublot sur l'aubette de la cour (réalisé en juillet)

- Bidim à reprendre (réalisée en juillet)

- L'achat de deux bacs à sable : *Inscription budgétaire 2022 pour 2 bacs 1.300 € TTC. A réception du matériel, les agents fabriqueront 2 bâches*

- Les agents sont intervenus sur le problème d'accumulation d'eau au niveau du petit pont.

- La commission cadre de vie a validé la zone non-fumeur autour des deux écoles.

- Réfection des façades extérieures côté cour : 2986,20 €

- Réfection d'éclairage : 7400 €

- Mise en sécurité des tableaux électriques : 930,67 €

- Maintenance Informatique et photocopieur : dépense de 2500 € pour l'année

- L'achat d'une structure sera étudié.

Demande de l'équipe enseignante :

Le poste informatique de la bibliothèque sera à changer ainsi que probablement un poste sur un TNI.

PRÉVISIONS TRAVAUX 2022 :

- Finalisation des peintures côté maternelle : Estimation 3.000 €

13 – Questions diverses

Demande de représentant de parents : Y aura-t-il un voyage scolaire en 2022 ? Quels enfants seront concernés ?

Réponse : Un voyage est prévu pour la classe de CM1/CM2 (une portion de la Loire à vélo).

Réaction de parents au sujet du mail de Mme Gérard concernant le jeu vidéo. Ne faudrait il pas s'adresser aux seuls enfants concernés ? N'y aurait il pas une action à mener auprès de ces enfants ?

Réponse : le problème a été évoqué avec les parents concernés et le nécessaire a été fait avec le RASED.

Mr le Maire signale l'arrivée sur la commune de Mme Maillard, nouvellement nommée directrice des services aux familles et de l'action sociale. Celle ci coordonnera notamment les agents intervenants auprès des écoles. La commune cherche à associer les enfants aux activités de la commune. Par exemple, les associations de la commune organisent une exposition sur les champignons. Ce serait intéressant que les enfants viennent voir.

Question de représentants de parents : Comment joindre l'école en cas d'urgence ? Réponse de l'équipe enseignante : Mme Gérard ne peut pas être jointe quand elle est en classe. Souvent les messages sont relevés le midi voir le soir. Effectivement, l'école ne dispose pas de moyens pour répondre à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55,

La Présidente

La Secrétaire de séance

C.GERARD

G.MICOU